

Il n'y a pas, dit-on, de plus dangereuse peste dans un Etat que la multiplicité de religions, parce que cela met en dissension les voisins avec les voisins, les pères avec les enfants, les maris avec les femmes, le prince avec ses sujets. Je réponds que bien loin que cela fasse contre moi, c'est une très forte preuve pour la tolérance ; car si la multiplicité de religions nuit à un Etat, c'est uniquement parce que l'une ne veut pas tolérer l'autre, mais l'engloutir par la voie des persécutions. *Hinc prima mali labes*, c'est là l'origine du mal. Si chacun avait la tolérance que je soutiens, il y aurait la même concorde dans un Etat divisé en dix religions, que dans une ville où les diverses espèces d'artisans s'entresupportent mutuellement. Tout ce qu'il pourrait y avoir, ce serait une honnête émulation à qui plus se signerait en piété, en bonnes mœurs, en science ; chacun se piquerait de prouver qu'elle est la plus amie de Dieu, en témoignant un plus fort attachement à la pratique des bonnes œuvres ; elles se piqueraient même de plus d'affection pour la patrie, si le souverain les protégeait toutes, et les tenait en équilibre par son équité. Or il est manifeste qu'une si belle émulation serait cause d'une infinité de biens ; et par conséquent la tolérance est la chose du monde la plus propre à ramener le siècle d'or, et à faire un concert et une harmonie de plusieurs voix et instruments de différents tons et notes, aussi agréable pour le moins que l'uniformité d'une seule voix. Qu'est-ce donc qui empêche ce beau concert formé de voix et de tons si différents l'un de l'autre ? C'est que l'une des deux religions veut exercer une tyrannie cruelle sur les esprits, et forcer les autres à lui sacrifier leur conscience ; c'est que les rois fomentent cette injuste partialité, et livrent le bras séculier aux désirs furieux et tumultueux d'une populace de moines et de clercs : en un mot tout le désordre vient non pas de la tolérance, mais de la non-tolérance.

Pierre BAYLE, *Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ « Contrains-les d'entrer »*, 2<sup>e</sup> partie, ch. 6 (tiré de : *De la tolérance. Commentaire philosophique sur ces paroles de Jésus-Christ « Contrains-les d'entrer »*, préface et commentaires de Jean-Michel Gros, Paris, Presses Pocket, 1992, p. 256-257. Cf. également :

[http://books.google.fr/books?id=KHs11qe\\_JBOC&printsec=frontcover&dq=intitle:commentaire+intitle:philosophique+inauthor:Bayle&hl=fr&ei=FBxlTbXdFsuZOoCxmOMF&sa=X&oi=book\\_result&ct=result&resnum=3&ved=0CDkQ6AEwAg#v=onepage&q&f=false](http://books.google.fr/books?id=KHs11qe_JBOC&printsec=frontcover&dq=intitle:commentaire+intitle:philosophique+inauthor:Bayle&hl=fr&ei=FBxlTbXdFsuZOoCxmOMF&sa=X&oi=book_result&ct=result&resnum=3&ved=0CDkQ6AEwAg#v=onepage&q&f=false)